

caDRE DE REPONSE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

objet du marche :

Acquisition d’un pulvérisateur automoteur destiné à réaliser des interventions phytosanitaires et de fertilisation liquide sur des parcelles de grandes cultures ainsi que sur des parcelles d’expérimentation pour l’unité Expérimentale INRAE Grandes Cultures Innovation Environnement - Picardie (UE GCIE)

NOM DU SOUMISSIONNAIRE :…………………………………….

*Le présent cadre de réponse est destiné à l’analyse des offres. Il détaille, pour chaque partie, la structure à respecter et le contenu à indiquer par le soumissionnaire pour établir sa réponse technique****. Le soumissionnaire est tenu de respecter strictement le cadre ainsi constitué pour établir son offre technique****. Ces parties permettent d’évaluer l’offre du soumissionnaire selon les critères de sélection des offres tels que définis dans le règlement de la consultation.*

*Le soumissionnaire est invité à intégrer les compléments aux différentes rubriques du cadre de réponse qu’il juge utiles sous forme d’annexes. Tous les chapitres et rubriques afférentes du présent document sont obligatoires.*

**CRITERE 1 – VALEUR TECHNIQUE - 50 %**

Le soumissionnaire présente dans cette partie :

* Le matériel proposé et ses caractéristiques techniques dont notamment les éléments suivants :
  + Les performances de l’équipement proposé
    - Performance des automatismes d’aide à l’utilisation
    - Confort et protection de l’utilisateur
    - Stabilité des rampes au travail
  + Le système de rinçage des rampes, du pulvérisateur et ses performances.
  + Les performances de braquage et manœuvre
  + Capacité de l’automoteur à s’adapter aux conditions de travail en expérimentation.
  + Les modalités et délais de livraison
  + Le délai maximum de réalisation des prestations sur lequel le titulaire s’engage pour l’ensemble des prestations;

**CRITERE 3 – QUALITE DU SERVICE APRES VENTE - 10 %**

Le soumissionnaire présente dans cette partie :

* Les formations à la maintenance
* Les services proposés en garantie et maintenance dont notamment :
  + Les modalités de mise en œuvre
  + Délai d’intervention maximum
  + L’expertise du personnel
  + Le support technique (documentation détaillée)
  + Les conditions de mise à jour des logiciels…

**Attention : les délais maximums pour effectuer une mise au point ou une réparation (en jours calendaires) doivent être renseignés à l’article 11.2.3 de l’acte d’engagement (AE valant CCP)**

**CRITERE 4 – DISPOSITIONS ENVIRONNEMENTALES - 10%**

Le soumissionnaire présente dans cette partie les actions prises en matière environnementale :

|  |  |
| --- | --- |
| **S/C 1 - Consommation fluides – 40%** | **Actions envisagées** |
| Le matériel prévoit-il un mode de fonctionnement « basse consommation » ou « économie » ? |  |
| En utilisant le matériel en mode routinier, précisez les consommations de fluides nécessaire pour son fonctionnement. |  |
| **S/C2 - Gestion des consommables/déchets/outillages – 40 %** | **Actions envisagées** |
| Précisez la durée de vie par consommables utilisés (en nombre d’heure d’utilisation ou en nombre de cycle d’utilisation) | Huiles usagées  Batteries  Composants électroniques |
| Précisez la durée de mise à disposition et le type de pièces détachées (NB : la durée de disponibilité des pièces détachées ne peut être inférieure au minimum exigé de 10 années) |  |
| Quelles mesures mettrez-vous en œuvre pour limiter les emballages et réduire les déchets au sein de votre entreprise ? |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **S/C3 – Formation développement durable – 10%** | **Actions envisagées** |
| Quel type de formation pensez-vous dispenser à vos personnels en matière de développement durable et dans le cas où ils disposent déjà d’une telle formation, quelles en sont les composantes ? |  |
| **S/C4 - Fin de vie de l’appareil – 10%** | **Actions envisagées** |
| Quel est le processus de gestion de fin de vie de l'appareil (recyclage, reconditionnement, revente d'occasion...)? |  |

**Informations complémentaires**

**Ce chapitre n’est pas obligatoire**. Le soumissionnaire peut l’utiliser pour porter à la connaissance d’INRAE toute information complémentaire utile, non évoquée dans les chapitres précédents.

**Annexes**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_